

MAIRIE DE WANQUETIN

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU 7 Novembre 2016

Membres présents : tous les conseillers en exercice à l'exception Jean Marie Progin ayant donné procuration à Michel HANOT, Eric Duquenne et Jérôme Marsy, absents excusés,

Convocation du 31/10/2016

1 – Recensement INSEE

Le recensement de la population aura lieu de janvier à février 2017. La commune ayant plus de 300 habitations, l'INSEE préconise de recruter 2 agents recenseurs. La dotation de l'Etat est de 1 397 €, le Maire demande au conseil de délibérer sur le nombre d'agents recenseurs à créer et sur le montant de l'indemnité qui leur sera alloué.

Après délibération, le conseil décide de créer 2 districts, de recruter 2 agents recenseurs et de les indemniser à hauteur de 5.73 € brut par feuille de logement.

2 – Démission du 4^{ème} adjoint

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la démission de Dominique Lhors de sa fonction d'adjoint. En attente du courrier de Mme La Préfète acceptant la démission, M. Lhors est maintenu dans ses fonctions. Ce dernier demande également à ne plus faire partie de la commission des travaux. Le Maire accepte.

3 – Dissolution du SIVOM d'Avesnes le Comte

Le Maire donne lecture de la délibération du SIVOM d'Avesnes le Comte qui décide de la dissolution du syndicat ainsi que de la répartition de la trésorerie. Après délibération, le conseil municipal accepte les conditions de répartition définies par le conseil syndical.

4 – Travaux Maison Bayart

Suite à la délibération du 27 juin dernier décidant de l'aménagement de la maison Bayart en salle polyvalente affectée à la garderie des enfants et aux associations, le Maire demande aux membres présents de créer une commission spécifique « aménagement de la Maison Bayart ». Cette commission sera composée des membres de la commission des travaux ainsi que de Sophie Rulence, Alexandre Dhesse, Guillaume Lefebvre et Marie José Lemaire, 1^{ère} réunion prévue le lundi 14 novembre à 19 h.

5 – Divers :

Monsieur le Maire informe qu'il a fait appel à un avocat pour résoudre le problème d'accès au fossé rue d'Habarcq afin d'effectuer un curage du pont en passant par la propriété de M. Viseur qui en refuse l'accès à la commune.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier en provenant de la commune de Laucourt (Somme), laquelle demande une aide financière exceptionnelle pour l'aider à équilibrer son budget mis à mal suite à un accident mortel dans lequel elle a été jugée responsable.

Le conseil décide de lui attribuer une somme de 100 €.

La séance est levée à 21 h

Le Maire, Albert HAPKA

Affiché le 7 octobre 2016